



Travailler quand on est senior : les questions à se poser

 11/07/2023

« Passé 50 ans, impossible de retrouver du travail ». L'idée est solidement ancrée dans les mentalités. Et pourtant, le chômage des 55-64 ans est en dessous de la moyenne (6,3 % en 2021 contre 7,9 % pour le reste de la population active).

La plupart des seniors présents sur le marché du travail sont donc en emploi – bien davantage que les jeunes. Pour autant, la dernière partie de carrière n'est pas toujours un long fleuve tranquille, et il vaut mieux l'aborder avec toutes les cartes en main, d'autant que ces années sont précieuses pour votre future retraite. Dans ce dossier, nous vous proposons d'évoquer toutes les questions à se poser pour réussir sa vie professionnelle après 50 ans.

Quel est le marché du travail pour les 50 ans et plus ?

En 2021, plus de la moitié (56 %) des 55-64 ans travaillaient. Il y a 20 ans, en 2001, ils n'étaient que 31,8 %. Il y a donc un marché du travail pour les seniors, et il est en expansion. Mais comment l'aborder dans les meilleures conditions ? La 1^{re} étape est sans doute de vous renseigner sur l'état du marché et les options qui s'offrent à vous.

Y a-t-il des secteurs d'activité plus favorables à l'emploi des seniors ?

Les plus de 50 ans ont certes un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, mais ils ont souvent plus de difficultés que les autres à retrouver du travail. Pour autant, selon les recruteurs, certains secteurs (comme la grande distribution ou certaines entreprises de pointe), certains métiers (commerciaux, services à la personne) et certains types d'entreprises (petites ou moyennes entreprises plutôt que grands groupes) sont nettement plus [demandeurs](#) de profils expérimentés que d'autres. Se renseigner sur les branches et les types d'entreprises de votre région qui recrutent est un bon point de départ pour votre recherche.

Quelles sont les qualités recherchées par les entreprises chez les seniors ?

Les entreprises apprécient plusieurs qualités chez les seniors. Il y a bien sûr l'expérience du métier, la connaissance du secteur et du monde du travail en général. Si vous êtes dans l'entreprise depuis longtemps, vous conservez la mémoire des réussites et des échecs passés, qui peut souvent éviter de perdre du temps ou de refaire les mêmes erreurs. Vous avez le souvenir des étapes antérieures de l'évolution du secteur, et vous avez l'expérience du changement, que vous regardez avec un regard lucide et pragmatique très complémentaire de celui des salariés plus jeunes et plus enthousiastes.

Les entreprises valorisent également la fiabilité et la loyauté des salariés de 50 ans et plus. Là où un jeune sera tenté de partir à la concurrence à la 1^{re} offre alléchante, un senior aura davantage tendance à rester.

En tant que salarié d'expérience, vous êtes donc éminemment utile à l'entreprise, et vous méritez bien votre [médaille du travail](#), cette décoration qui récompense les salariés ayant 20, 30, 35 ou 40 années de carrière !

Quels sont les statuts possibles des seniors dans l'entreprise ?

Certaines entreprises craignent de recruter des seniors en raison de leurs attentes en matière de rémunération. Il est vrai qu'à 50 ans, les prétentions salariales sont légitimement importantes. Pour concilier ces différents impératifs, il existe différents types de statuts que peuvent occuper les seniors au sein de l'entreprise.

Des modalités contractuelles différentes peuvent être envisagées : contrat de mission, [portage salarial](#), indépendance, contrat à temps partagé... Toutes ces formules ont leurs caractéristiques propres, et peuvent vous permettre de valoriser votre expertise à son juste prix sans que chaque entreprise cliente soit contrainte de s'engager sur la durée.

Un autre exemple est [le mécénat de compétences](#), qui peut également permettre de réduire les coûts salariaux pour l'employeur tout en développant sa politique de responsabilité sociale : l'entreprise vous « prête » à une association, pour lui faire bénéficier de vos compétences, avec une aide de l'État.

Quel métier après 50 ans pour se réaliser professionnellement ?

Des possibilités d'emploi existent donc pour les seniors. Mais au-delà de ce qui est possible, réfléchissez bien à ce que vous souhaitez faire.

Quelles sont vos compétences et vos attentes ?

En abordant le virage de la cinquantaine, beaucoup sont tentés de prendre du recul et de faire le point. Quels sont vos objectifs pour la période qui vous sépare encore de la retraite ? Quels sont vos atouts pour atteindre ces objectifs ? Bien sûr, les 2 interrogations sont étroitement liées.

Des outils existent pour vous aider à répondre à cette double question, que vous vous êtes certainement déjà posée à d'autres moments clés de votre existence. [Le Conseil en évolution professionnelle \(CEP\)](#), gratuit et accessible à tous, peut être un bon point de départ. Si vous êtes salarié, votre DRH peut aussi être un point d'entrée. Au-delà, il existe [le bilan de compétences](#), qui va vous permettre, avec une méthodologie précise et éprouvée, d'en découvrir davantage sur vous-

même, sur vos aspirations et sur vos possibilités.

Peut-on se former quand on est senior ?

Pour atteindre votre objectif, il sera peut-être nécessaire d'acquérir ou d'approfondir des compétences. Les plus de 55 ans accèdent moins souvent à la formation professionnelle que leurs cadets. En 2021, 50 % des salariés de plus de 50 ans ont suivi une formation, contre 62 % pour les moins de 50 ans. Mais l'écart se réduit rapidement : 10 ans plus tôt en 2011, on comptait 1 senior récemment formé pour 2 salariés de 25-54 ans. De fait, il existe de nombreux moyens de [se former quand on est senior](#) : CPF, formation professionnelle en entreprise, formation à distance... Il ne faut pas hésiter à mobiliser ces leviers pour réaliser vos projets.

Comment valoriser ses compétences après 50 ans ?

Avoir des compétences est essentiel, mais encore faut-il savoir les vendre. L'art et la manière de présenter « la meilleure version de soi » ne changent pas fondamentalement avec l'âge. Mais il n'est pas toujours facile, quand on estime avoir largement fait ses preuves depuis de nombreuses années, de se remettre au « marketing de soi ».

C'est pourtant indispensable, et il faut en repasser par les fondamentaux : [rédiger un CV](#), renseigner un profil LinkedIn, veiller à son image numérique, valoriser ses réalisations en ligne, savoir où et comment candidater... Tout cela ne s'improvise pas et demande de l'énergie. Mais le retour sur investissement est généralement au rendez-vous !

Quels dispositifs pour les seniors dans le monde du travail ?

Que vous souhaitiez trouver un emploi dans votre branche ou vous reconverter, les dispositifs d'aide à l'emploi des seniors ne manquent pas.

Quelles mesures pour l'emploi des seniors ?

L'emploi des seniors est une priorité des autorités depuis une vingtaine d'années. Les réformes successives des retraites ont eu pour effet de [relever l'âge moyen de départ en retraite](#) (depuis la réforme de 2023, l'âge légal de départ est fixé à 64 ans) et d'accroître la part des 55-65 ans sur le marché de l'emploi. De nombreux [dispositifs publics ou privés](#) ciblent les seniors, et peuvent être mobilisés pour retrouver un travail : le CDD senior, les plans seniors des entreprises, les aides de Pôle emploi... Toutes ces mesures sont utiles à connaître pour optimiser votre recherche.

À noter : Dans le cadre de la réforme de 2023 inscrite dans la loi de financement de la Sécurité sociale, 2 mesures relatives à l'emploi des seniors ont été exclues par le Conseil constitutionnel. Ces mesures étaient considérées comme des cavaliers sociaux, ce qui signifie qu'elles sont interdites dans une loi de financement de la Sécurité sociale. Les mesures en question étaient l'index senior et le CDI senior. Toutefois, il est possible qu'un nouveau projet de loi soit élaboré pour inclure ces dispositions et ainsi compléter les dispositifs déjà en place visant à encourager l'emploi des seniors.

Quelles mesures pour la reconversion des seniors ?

Si vous avez fait le choix de la reconversion professionnelle, d'autres types d'aides existent. Les dispositifs d'aide à

l'orientation et à la formation (CEP, CPF, bilan de compétences...), que nous avons déjà mentionnés, peuvent vous aider à préciser un projet professionnel et à vous donner les moyens de le réaliser. D'autres dispositifs, proposés notamment par Pôle Emploi, visent à vous aider à créer ou reprendre une entreprise. Le réseau des Chambres de commerce et d'industrie a recensé [3 000 aides aux entrepreneurs](#), sous forme de prêts, de réductions fiscales, d'accompagnement... La difficulté réside surtout dans l'accès à l'information, d'où l'intérêt de prendre conseil – auprès de la CCI ou de votre banque par exemple.

Quelle que soit votre situation aujourd'hui, l'avenir n'est pas automatiquement tracé. Certes, les seniors peuvent connaître davantage de difficultés pour retrouver un emploi, mais ils ont aussi leurs atouts propres et de [multiples possibilités de parcours](#). En outre, si la durée de votre carrière passée conditionne pour une large part l'âge auquel vous pourrez partir à la retraite, les choix que vous ferez aujourd'hui impacteront son montant. Autant de raisons de [préparer soigneusement votre fin de carrière](#) !